



L'essentiel



Du lundi 24 août 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

ATTAQUE THALYS

Dans un train Thalys Amsterdam-Paris, un individu avait décidé de commettre un attentat. Il avait suffisamment d'armes et de munitions pour provoquer un véritable carnage. 2 personnes ont été grièvement blessées, mais sont hors de danger. La France a tenu à rendre hommage au courage et sang-froid des passagers du train ayant neutralisé l'assaillant : 4 d'entre eux ont été décorés de la Légion d'Honneur. Tout est mis en œuvre pour faire la lumière sur ce drame. L'enquête devra établir très précisément la traçabilité du parcours et des déplacements de son auteur. Pour lutter contre la menace terroriste, les forces de l'ordre sont mobilisées partout sur le territoire : aujourd'hui 30 000 policiers, gendarmes et militaires sont affectés à la protection de 5 000 lieux sensibles sur l'ensemble du territoire, dont les gares et aéroports. Le gouvernement, avec la SNCF, va renforcer les dispositifs de sécurisation à bord des trains : numéro de signalement ; renforcement des contrôles aléatoires ; coopération européenne. Les messages de vigilance seront par ailleurs renforcés : à l'exemple de l'attaque du Thalys, la sécurité dans les transports repose aussi sur la vigilance des citoyens.

Dans un train Thalys Amsterdam-Paris « vendredi soir, un individu avait décidé de commettre un attentat ». « Il avait suffisamment d'armes et de munitions pour provoquer un véritable carnage » (PR, 24/08/15).

La France a tenu à rendre hommage au « courage » et « sang-froid » des passagers du train ayant neutralisé l'assaillant. Ils ont mis « en jeu leur vie pour la défense de la liberté » et incarnent « le bien » de « l'humanité » face au « mal qui est le terrorisme » (PR, 24/08/15) :

- Dès samedi matin le président de la République a téléphoné aux citoyens américains et français qui ont permis de maîtriser l'auteur de l'attaque ;
- Le chef de l'Etat s'est entretenu samedi après-midi avec le président Obama afin de le remercier au nom de la France pour le courage dont ont fait preuve les ressortissants américains. Les deux présidents ont renouvelé leur détermination à combattre ensemble la violence et le terrorisme sur tous les fronts ;
- Ce lundi matin, « pour [...] témoigner [de la] reconnaissance » de la France, le président de la République « de façon exceptionnelle, à a [remis] la Légion d'Honneur » aux 3 jeunes Américains - Spencer Stone, Alek Skarlatos et Anthony Sadler - et au Britannique Chris Norman ;
- Deux agents de la SNCF seront également décorés de la Légion d'Honneur dans les prochaines semaines, pour leur action lors de l'attaque.

« Tout est mis en œuvre pour faire la lumière sur ce drame » (PR, 21/08/15) :

- L'individu fait l'objet d'une procédure judiciaire conduite par le parquet antiterroriste. Il « est actuellement entendu dans le cadre de la garde à vue qui peut durer jusqu'à 96 heures » (B. Cazeneuve, 22/08/15).
- Il s'agit « d'un individu de nationalité marocaine, âgé de 26 ans, signalé par les autorités espagnoles aux services de renseignement français en février 2014, du fait de son appartenance à la mouvance islamiste radicale. Ce signalement a aussitôt conduit la DGSI à émettre une fiche « S » à l'encontre de cette personne, afin de pouvoir le repérer en cas de contrôle et de détecter son éventuelle venue sur le territoire national ;
- « L'enquête, en lien avec les services de police et de renseignement européens, devra établir très précisément la traçabilité de son parcours et de ses déplacements ».

« Chacun le sait, le niveau de menace auquel nous faisons face est très élevé » (B. Cazeneuve, 21/08/15). Partout sur le territoire « la mobilisation des forces de l'ordre [pour lutter contre ces menaces] est totale » (PM, 20/08/15) :

- Immédiatement vendredi soir, « un télégramme [a été envoyé] à tous les préfets, pour rappeler les principes de vigilance et de surveillance des gares et de leurs abords sur l'ensemble du territoire national » (B. Cazeneuve, 21/08/15). Ces instructions valent pour l'ensemble des transports : aéroports, stations de métro et de RER, tramways ;

- **Le plan Vigipirate actuellement en vigueur**, relevé au niveau maximum en Île-de-France depuis le 7 janvier 2015 sur décision du Premier ministre, se traduit dans les transports par des patrouilles fréquentes dans les gares et aéroports, par la multiplication des contrôles d'identité, l'inspection visuelle des bagages et par la diffusion de messages de vigilance ;
- **Au total, 30 000 policiers, gendarmes et militaires sont affectés à la protection de 5 000 lieux sensibles sur l'ensemble du territoire, dont les gares et aéroports.** Concrètement le plan Vigipirate représente 7 000 militaires mobilisés dans le cadre de l'opération Sentinelle, mais aussi la mobilisation de l'ensemble des forces de l'ordre. La sécurisation dans les transports est aussi assurée par les services de sécurité de la SNCF et de la RATP, également armés, composés respectivement de 3 000 et 1 250 agents, ainsi que par un important dispositif de vidéosurveillance.

Le Premier ministre s'est entretenu samedi avec Guillaume Pepy, président du directoire de la SNCF, pour faire le point et encore améliorer les dispositifs de sécurisation mis en place à bord des trains :

- **La SNCF renforcera le nombre et la visibilité des messages de vigilance dans les gares** car, à l'exemple de l'attaque du Thalys, la sécurité dans les transports repose aussi sur la vigilance des citoyens ;
- **Elle mettra également en place un numéro national de signalement des situations anormales**, auquel répondront des personnels spécialement formés ;
- **Les contrôles aléatoires sur les bagages dans les trains seront renforcés** : c'est « une des réponses dissuasives et adaptées à la menace terroriste » (A. Vidalies, cf. infra) ;
- **Le gouvernement est en contact permanent avec « les pays voisins ayant des liaisons ferroviaires transfrontalières avec la France**, afin de renforcer les dispositions déjà prises relatives à la sécurité dans ces trains. » (B. Cazeneuve, 22/08/15).

SECURITE DANS LES TRAINS – RENFORCEMENT CONTROLES ALEATOIRES

Les propos ce matin sur une radio du secrétaire d'Etat chargé des Transports, Alain Vidalies, relatif à la sécurité dans les trains, ont déclenché une polémique qui n'a pas de fondement, sauf à isoler une phrase de l'ensemble de son intervention : « le renforcement des contrôles aléatoires sur les bagages dans les trains est une des réponses dissuasives et adaptées à la menace terroriste. Il n'a bien entendu jamais été question de prôner la moindre méthode discriminatoire. Dès lors que l'on parle de contrôle aléatoire, il est opposé le risque de discriminer. Ce risque existe, il faut le prévenir, sans renoncer aux mesures de contrôles indispensables pour la sécurité de tous. Les personnels de police et de sécurité chargés de cette mission essentielle de dissuasion exercent leur mission avec éthique et grand sens des responsabilités » (A. Vidalies, 24/08/15).

MIGRANTS

La crise migratoire est exceptionnelle. La réponse ne peut être que collective, nous devons nous organiser. Au niveau européen : avec une politique migratoire commune, la mise en place de « hot spots » dans les premiers pays d'arrivée, la création d'un système unifié de droit d'asile, une répartition équitable des demandeurs. Avec les pays de départ, avec une politique de développement renforcée. Il faut agir avec solidarité, et accueillir ceux des migrants qui ont droit à l'asile. Il faut agir avec fermeté : lutter contre les passeurs et obliger au retour les migrants qui ne bénéficient pas du droit d'asile, dans la dignité.

Le passage de près de 7000 migrants ce week end en provenance de Macédoine démontre une situation « très difficile » (L. Fabius, 23/08/15).

« C'est une situation exceptionnelle qui va durer [...] nous devons nous organiser » (PR, 24/08/15) :

- **« C'est une responsabilité qui ne peut pas être laissée à un pays en particulier mais qui concerne toute l'Europe »** (PR, 24/08/15) :
 - « **Nous devons [...] mettre en œuvre un système unifié d'asile**, parce que c'est la condition dans un espace de libre circulation comme Schengen, pour qu'il ne puisse pas y avoir de pays qui accueillent plus que d'autres en fonction de leur population » ;
 - « **Nous devons aussi avoir une politique migratoire commune** avec des règles communes et donc vérifier qu'il y a bien cette harmonisation » (PR, 24/08/15) ;

- « **Cela suppose notamment de mieux s'organiser dans les premiers pays d'arrivée comme la Grèce ou l'Italie, par le biais de hot spots**, des lieux spécifiques où l'on peut traiter rapidement les demandes et distinguer qui relève de l'asile et qui n'en relève pas » (L.Fabius, 23/08/15). « Ces centres d'accueil doivent être mis en place de façon conjointe et gérés, administrés également avec du personnel mis à disposition de façon conjointe » (PR, 24/08/15) ;
 - **Nous devons agir à tous les niveaux**, « franco-britannique, comme à Calais jeudi dernier, franco-allemand, ou franco-européen ». « Là comme ailleurs, le couple franco-allemand peut être un moteur » (L.Fabius, 23/08/15).
- **« Il y a aussi une action de fond à mener avec les pays de départ ou de transit »** (L.Fabius, 23/08/15). « Il sera très important que, dans la perspective du Sommet entre l'Europe et l'Afrique qui aura lieu à Malte, nous puissions voir une politique de développement à consolider, à renforcer et à proposer » (PR, 24/08/15).

« Nous sommes solidaires, et nous devons l'être » (PR, 24/08/15) :

- **« Il y a des migrants qui ont droit à l'asile et qui, au nom de la solidarité, doivent être accueillis »**. « Il s'agit, non pas d'objets, [ni] de marchandises, mais de femmes, d'hommes, d'enfants, avec leurs espoirs et leurs souffrances. » (L.Fabius, 23/08/15) ;
- **Cette solidarité doit s'inscrire dans « une répartition équitable** des personnes qui relèvent du droit d'asile. » « Il n'est pas question d'avoir un pays qui accueille plus que d'autres » (PR, 24/08/15).

« Il faut également de la fermeté » (L.Fabius, 23/08/15) :

- **« Nous devons être très durs avec les réseaux de passeurs**, ce qui suppose une augmentation des moyens » (L.Fabius, 23/08/15) ;
- **« Ceux qui ne peuvent pas bénéficier du droit d'asile doivent savoir clairement qu'ils se heurteront à un refus**, avec obligation de retour » (L.Fabius, 23/08/15) ;
- **« Un accompagnement dans la dignité** des personnes entrées de manière illégale » doit être organisé (PR, 24/08/15).

Une réunion des Affaires étrangères ou des ministres de l'Intérieur aura lieu dans les jours prochains.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.